



Bulletin d'information syndicale

Volume 30. Numéro 3
Avril 2018

Dans ce numéro

- *Éditorial : Le SCCCUS, plus qu'un syndicat.*
- *Infos du Conseil syndical (CS). Une AG annulée faute de membres : Pourquoi?!*
- *CCT101 : convention collective en bref.*
- *Infos du Comité de la condition des femmes du SCCCUS (CCFS). Une journée internationale des femmes par le RAFIUS.*
- *Les vins espagnols, Olé!*
- *À surveiller ce mois-ci.*

Retrouvez l'ensemble des numéros parus sur le [site Internet](#) du SCCCUS



2500, boulevard de l'Université. F1-2041
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Tél. : 819 821-7636
scccus@usherbrooke.ca



Le SCCCUS vous souhaite une bonne fin de session d'hiver et un bon printemps !

Convention collective

Conseil syndical

Événements

Activités

Info SCCCUS : votre source d'information

ÉDITORIAL

Le SCCCUS, plus qu'un syndicat

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke, ayant toujours été sensible à la cause sociale de son environnement universitaire, connaît à ce titre un historique radieux dans l'entraide estudiantine.

En 2006, le SCCCUS a signé une entente avec la Fondation de l'Université de Sherbrooke pour créer un fonds de bourses de 50 000 \$. Les bourses annuelles provenant de ce fonds sont destinées aux étudiants de 1^{er} cycle connaissant des difficultés financières ou s'étant démarqués. Elles ont été attribuées dès l'automne 2007, lors de la cérémonie annuelle de remise de bourses de la Fondation. Cela soulignait en même temps le 25^e anniversaire du SCCCUS.

En 2013, la Fondation FORCE avait souligné la contribution exceptionnelle du SCCCUS qui avait versé un montant de 50 000 \$ pour venir en aide aux étudiants de l'Université de Sherbrooke en difficultés financières, notamment à cause des répercussions du printemps 2012. Depuis lors, le

SCCCUS fait un don annuel de 20 000 \$ à la Fondation FORCE afin de poursuivre ce soutien.

Lors de l'année universitaire 2017-2018, la Fondation FORCE a pu attribuer 32 bourses. La moitié des récipiendaires avait des problèmes financiers qui pouvaient mettre en péril la poursuite de leurs études.

Le SCCCUS et tous ses membres sont fiers de voir combien leurs actions sociales sont bénéfiques. En voici quelques témoignages :

« *Votre grande générosité me permettra de faire face à la fin de mes études et de débiter mes nouveaux projets, stress financier en moins* ».

« *Il n'est pas toujours facile de réussir à balancer un budget lorsqu'on n'a pas les ressources nécessaires et ce genre de soucis peut souvent affecter notre concentration et notre motivation. Un coup de main financier dissipe les nuages gris et ramène le soleil!* »

« *Je vous écris pour vous signifier toute ma reconnaissance envers cette bourse qui arrive à point pour m'aider dans mes finances* ».

INFOS du Conseil syndical (CS)

Une AG annulée faute de membres : Pourquoi ?!

Le CS souhaite attirer votre attention sur l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 12 mars dernier, mais qui a été annulée, faute d'une participation suffisante pour atteindre un quorum de vingt personnes. Le SCCCUS est un groupe composé approximativement de 2500 membres. Il semble donc bien peu logique qu'un quorum représentant 0,8 % de tous les membres ne puisse être atteint lors d'une assemblée, et c'est pourtant ce qui est arrivé le 12 mars, avec comme conséquence que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour devra être ramené à la prochaine assemblée générale, prévue le 12 avril prochain.

Loin de nous l'idée de faire la morale sur l'importance de l'implication syndicale, mais il est dans la mission du CS de faire le lien entre les différentes instances du SCCCUS et les chargées et chargés de cours des départements. Le syndicat se bat quotidiennement sur plusieurs fronts pour obtenir des conditions de travail et de vie sur les campus plus équitables pour les chargées et chargés de cours. En particulier, un des enjeux récurrents est celui de la représentation des membres du SCCCUS dans les comités décisionnels universitaires : si nous enseignons environ la moitié des cours de premier cycle, il nous semble logique que nos idées et opinions soient à tout le moins entendues et, idéalement, considérées. Or, lorsque l'employeur apprend que le syndicat n'arrive même pas à obtenir la participation minimale qu'il s'est lui-même fixé pour une de ses activités, il a tout le loisir d'en venir à la conclusion que, visiblement, nous ne souhaitons pas nous impliquer dans la vie universitaire, CE QUI EST FAUX!

Dans le contexte actuel de début des négociations pour un nouveau contrat de travail, il est primordial d'avoir une implication et une

participation des membres dans les activités du SCCCUS. Ce contrat de travail touchera toutes les chargées et tous les chargés de cours, et il faut faire comprendre à la direction universitaire que la base du syndicat est derrière le conseil exécutif et le comité de négociation.

En ce sens, le CS vous demande de fournir un effort : s'il est possible pour vous de vous présenter aux prochaines assemblées générales, pourquoi ne le feriez-vous pas? Vous pourriez être surpris par plusieurs des sujets traités et par la qualité des idées qui y sont échangées. Et en plus, la bouffe y est délicieuse!

En espérant vous voir le 12 avril prochain.

CCT101 : convention collective en bref

Lorsque vous participez aux rencontres d'un comité pédagogique, vous avez droit à une rémunération de 120 \$. Cela vaut pour les comités de programme, où nous devons être représentés. Cela s'applique aussi aux comités qui concernent l'élaboration, l'évaluation ou la révision de cours ou de programmes. C'est l'article 17.06 de la [convention collective](#) qui le dit. Nous avons des raisons de croire que certaines directions de département ne le savent pas.

N'hésitez pas à réclamer votre dû et, en cas de refus, à nous en faire part. Conservez une preuve de votre demande et de la réponse négative, le cas échéant.

Malgré l'importance de ce travail et son impact sur les cours offerts par les chargées et chargés de cours, il n'y a pas de raison de le faire bénévolement alors que l'Université s'est engagée à payer pour cette contribution en signant la convention collective.

INFOS du Comité de la condition des femmes du SCCCUS (CCFS)

Une journée internationale des femmes par le RAFIUS

Le 14 mars dernier a eu lieu une journée de conférences sur le féminisme intersectionnel dans le cadre de la Journée internationale des femmes. Organisé par le RAFIUS (Regroupement des associations féministes et intersectionnelles de l'Université de Sherbrooke) dont le CCFS est membre, l'événement a permis aux conférencières de se prononcer sur diverses facettes du féminisme inclusif, dont les enjeux LGBT+, les métiers non traditionnels, le féminisme autochtone, l'antiracisme et les luttes aux violences sexuelles. Un énorme merci aux conférencières invitées et aux participantes et participants pour cette journée inspirante!

LES VINS ESPAGNOLS, OLÉ!

Encore cette année, la populaire dégustation de vins et fromages du SCCCUS revient au programme, sous la direction de notre œnologue en chef, Me Raymond-Mathieu Simard. Le thème de cette année est les vins espagnols, Olé!

L'activité se tiendra dès 17 h, le 4 mai, à la salle Fernand-Lambert du parc central de l'arrondissement de Rock-Forest (6161 rue du Président-Kennedy, Sherbrooke QC J1N 2P5).

Les places étant limitées, on vous demande de réserver la vôtre en nous transmettant un chèque au montant de 30 \$ à l'ordre du SCCCUS. Celui-ci vous sera remis à votre arrivée à l'activité. Pour plus de détails, contactez [Marc Gauthier](#).

À surveiller ce mois-ci

- **5 avril** : rencontre du Conseil syndical à 9 h au D3-2042 de la Faculté des sciences. Bienvenue aux membres.
- **12 avril** : assemblée générale du SCCCUS à 16 h 30 au D3-2037 et au L1-13305 (campus de Longueuil).